

Réalisation du potentiel humain

La réalisation du potentiel humain nécessite la mise en place de conditions qui permettent à chaque personne de développer ses capacités et de contribuer à l'épanouissement de la société dans laquelle elle vit et travaille. Il faut, à cette fin, donner à chaque individu les outils dont il a besoin pour se développer et prospérer. Aussi faut-il promouvoir le principe de l'inclusion en donnant aux groupes qui, souvent, sont forcés de vivre en marge de la société – les jeunes, les femmes, les Autochtones, les démunis et les handicapés – les moyens de devenir autonomes.

Priorités en éducation

Le Plan d'action du Sommet de Québec a ouvert un nouveau chapitre de l'histoire de l'éducation dans les Amériques en établissant des priorités en vertu desquelles l'éducation doit servir à réduire la pauvreté, favoriser la croissance économique, renforcer les institutions démocratiques et développer le potentiel humain.

À l'occasion de leur deuxième réunion, qui a eu lieu en Uruguay en septembre 2001, les ministres de l'éducation ont adopté la Déclaration contre la violence et convenu de créer un conseil inter-américain de l'éducation. Celui-ci aura pour mandat de coordonner la définition et la mise en place d'interventions coopératives qui permettront à tous les pays de poursuivre les objectifs énoncés par les dirigeants lors du Sommet des Amériques. Les ministres doivent se réunir en août 2003 au Mexique pour faire le bilan des progrès accomplis.

Par ailleurs, le Canada aide divers pays d'Amérique latine et des Antilles à améliorer la qualité de leurs systèmes d'éducation en offrant des programmes de formation et de perfectionnement des enseignants et des administrateurs scolaires. Le Canada consacre 5 millions de dollars sur cinq ans à la formation des enseignants du niveau primaire dans les régions rurales du nord du Pérou afin d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les communautés rurales pauvres. Au Guatemala, il a financé un projet de réforme qui a pour but de relever le niveau des programmes scolaires et de mettre au point de meilleurs

manuels pour le primaire et le secondaire. Un des principaux aspects de cet effort consiste à trouver des moyens de réduire la discrimination dont sont victimes les populations autochtones du pays.

Le Canada appuie également l'Organisation universitaire inter-américaine, dont le siège se trouve à Québec, ainsi que son Collège des Amériques, un programme qui relie des établissements d'études postsecondaires à travers le continent. En outre, il verse 5 millions de dollars à quatre universités d'Amérique latine pour appuyer leurs efforts communs en vue de développer l'entrepreneuriat dans le cadre de coopératives locales destinées à devenir financièrement autonomes.

L'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA) a été créé lors du Sommet de Québec dans le but de promouvoir des utilisations innovatrices des technologies de l'information et des communications à travers le continent. L'Institut, dont le siège se trouve à Ottawa, appuie présentement un certain nombre de projets en éducation dans les Antilles, y compris le réseau de télé-enseignement des Caraïbes, une initiative qui reçoit également l'appui de la Banque mondiale et de l'OEA, ainsi que des projets favorisant le recours accru aux ordinateurs dans les écoles et l'accès à l'internet en Colombie et au Costa Rica.

Grâce à ces initiatives et à d'autres activités, le Canada et ses partenaires aident les peuples des Amériques à renforcer leurs capacités et les ministres de l'éducation à respecter leur engagement à donner aux générations actuelles et futures les moyens de participer à la société mondiale.

Le Canada aide divers pays d'Amérique latine et des Antilles à améliorer la qualité de leurs systèmes d'éducation en offrant des programmes de formation et de perfectionnement des enseignants et des administrateurs scolaires.



Photo ACDI : Roger LeMoine